

loit mettre à exécution la Pragmatique proposée par le feu Pape Clement XII. son Prédecesseur, pour la reforme du luxe, afin de prevenir la ruine des Familles Nobles, qui n'ayant pas des rentes proportionnées aux dépenses superflües qu'elles faisoient, se trouvoient continuellement exposées à voir leurs affaires en désordre, & afin d'empêcher que l'excès du luxe ne continué à faire sortir du Pays de grosses sommes qui passent dans les Pays étrangers.

Les Conservateurs applaudirent à cette proposition, & ayant témoigné au St. Pere qu'ils concourront de toutes leurs forces à l'exécution d'un projet si louable, ils n'ont point tardé à élire quatre d'entre eux, qui sont le Comte Petroni, & les Marquis Crescenzi, Theodoli, & Montorio-Patricii, pour dresser un Plan de reforme qu'ils presenteront ensuite à S. S. Cette affaire, selon toute apparence, sera bientôt terminée; car ceux même qui sont en état de pousser le luxe sans se gêner beaucoup, souhaitent autant d'avoir un prétexte de s'en dispenser, que ceux qui s'y livrent sans le pouvoir.

Ces bons projets tendans en partie à retenir dans le Pays l'argent qui en sortoit pour l'achat des draps & des étoffes, attirent mille bénédictions au Pape, & font taire les cris & cesser les plaintes de ceux qui se trouvent enveloppés dans les reformes qu'il a déjà faites, après avoir commencé par sa propre Maison.

II. Sa Sainteté voulant aussi continuer à donner des marques de son attention à l'Archevêché de *Bologne*, paroît dans la résolution de le retenir pour en pouvoir employer les revenus à

finir